

pour ce qui regarde la Couronne, a reçu l'approbation de Son Excellence. Depuis la déclaration faite dans cette chambre au sujet de la démission de certains membres du gouvernement, le premier ministre a eu l'occasion d'examiner avec soin les circonstances qui se rattachaient à ces démissions, et il s'est convaincu que les meilleurs intérêts du pays, nonobstant l'existence de certaines divergences d'opinion sur l'importance qu'il y avait à remplir la vacance faite dans le cabinet par la démission de l'honorable M. Angers, exigeaient que les ministres démissionnaires reprissent dans le cabinet les positions qu'ils avaient avant leur démission donnée par suite de cette vacance. Bien qu'il soit vrai que ce point a été discuté franchement par le premier ministre et ses collègues, il est également vrai que le premier ministre n'a pas considéré cette vacance—l'importance de la remplir ne saurait être contestée—comme une raison suffisante pour justifier la démission d'aucun membre du gouvernement. Cette manière de voir n'a pas été, cependant, partagée par quelques-uns de ses collègues qui prétendaient que convoquer le parlement, lorsqu'il y avait un portefeuille de la province de Québec sans titulaire, pourrait mettre sérieusement en péril certaines mesures importantes qu'il fallait proposer pendant la présente session.

Le premier ministre a eu de bonnes raisons d'espérer jusqu'au moment de la convocation du parlement qu'il pourrait trouver ce titulaire; mais ses efforts ont échoué, contrairement à son attente. Après l'ouverture du parlement, certains membres du gouvernement envoyèrent leur démission au premier ministre, en alléguant comme une de leurs raisons le fait que "le premier ministre n'ayant pu trouver un titulaire pour le portefeuille disponible," et que, "puisque'il avait évidemment l'intention de procéder à l'expédition des affaires publiques avec un cabinet incomplet", ils croyaient que cette ligne de conduite "s'écarterait tellement d'une saine procédure parlementaire; qu'elle dénotait, au point de vue politique, une si grande faiblesse" qu'ils "ne voulaient pas continuer plus longtemps d'être membres d'un cabinet incomplet".

M. MULOCK : Et par suite de le rendre encore plus incomplet.

Sir ADOLPHE CARON : L'honorable député me permettra sans doute de continuer ma communication. Depuis que les démissions déjà mentionnées ont été reçues, les objections soulevées par les ministres démissionnaires ont été écartées par le fait que l'honorable M. Alphonse Desjardins, homme bien connu et estimé dans la province de Québec pour ses talents et l'intégrité de son caractère, et sir Charles Tupper, baronnet, ont accepté des portefeuilles dans le cabinet. Dans ces circonstances et ces objections étant écartées, les ministres démissionnaires ont cru que leur devoir était de reprendre les positions qu'ils occupaient respectivement dans le gouvernement. Je suis donc heureux de pouvoir annoncer à la Chambre et au pays qu'un ministère a été formé de manière à pouvoir compter sur l'appui de la majorité dans le parlement, et à nous mettre en état de procéder à la discussion des mesures auxquelles il est fait allusion dans le discours du trône. Le cabinet, tel que reconstitué, est comme suit : Président du Conseil, honorable sir Mackenzie Bowell ; secrétaire d'Etat, honorable sir Charles

Tupper, baronnet ; directeur général des Postes, honorable sir Adolphe Caron ; ministre de la Marine et des Pêcheries, honorable John Costigan ; ministre des Finances, honorable George-E. Foster ; ministre des Chemins de fer et Canaux, honorable John Haggart ; ministre des Travaux publics, honorable J.-A. Ouimet ; ministre de l'Intérieur, honorable T.-Mayne Daly ; ministre du Commerce, honorable W.-B. Ives ; ministre de la Justice, honorable A.-R. Dickey ; ministre de l'Agriculture, honorable W.-H. Montague ; ministre de la Milice et de la Défense, honorable Alphonse Desjardins ; sans portefeuilles, honorable Frank Smith et honorable Donald Ferguson ; contrôleur des Douanes, honorable J.-F. Wood ; contrôleur du Revenu de l'Intérieur, honorable E.-G. Prior.

Une VOIX : Et solliciteur général.

Sir ADOLPHE CARON : Il n'y a pas présentement de Solliciteur général. Voilà la communication que j'ai l'honneur de soumettre à cette Chambre, et je propose que la séance soit maintenant levée.

M. LAURIER : Enfin, M. l'Orateur, après de longues journées d'attente ; après une suspension des affaires publiques, qui a duré presque deux semaines ; après avoir forcé la Chambre à faire ignominieusement le pied de grue, selon le caprice d'hommes faibles et vacillants—vacillants suivant leur propre admission faite ici, aujourd'hui—enfin, dis-je, la comédie est jouée, et le dévouement est ce que nous faisons attendre l'expérience du passé, acquise dans des circonstances analogues, c'est-à-dire, le dévouement est justement ce que tout le monde aurait pu prédire, savoir : le retour au bercail de la brebis égarée, les lâcheurs ayant regagné et devant servir de nouveau sous l'homme, qui, il n'y a qu'une semaine, était considéré par eux comme trop petit pour être leur chef. Comme vous le voyez, M. l'Orateur, c'est toujours la même chose, et tout le monde pouvait s'attendre à ce qui arrive. Ces crises ministérielles deviennent burlesquement monotones par leur régularité et leur ressemblance. C'est toujours la même chose. On se retire à l'écart pendant quelques jours, et l'on revient ensuite au bercail. Un embrassement général s'en suit. Les fautes de part et d'autre sont admises ; on se confesse les uns les autres ; on se pardonne et tout revient calme et charmant à la surface, bien que, en dessous, il y ait encore beaucoup de ruades, de jurons, d'imprécations et d'injures lancées contre les uns et les autres.

Dans le mois de mars dernier, mon bon ami, que je regrette de ne pas voir présentement à son siège ordinaire—il était auparavant ministre de la Justice, et aujourd'hui il n'est qu'un simple membre du parlement, mon honorable ami, dis-je, le député de Pictou (sir Charles-Hibbert Tupper)—donna un mauvais exemple. Un jour, un bruit se fit entendre comme un coup de foudre dans un ciel bleu et sans nuages. Les journaux nous dirent que l'honorable député de Pictou s'était retiré du gouvernement. On ajoutait qu'Achilles s'était retiré sous sa tente ; qu'il refusait d'en sortir ; mais après quelques jours de réflexion, il revint repentant, soumis et dompté. Puis, dans le mois de juillet, mon honorable ami, le soldat du parti, l'ex-ministre de la Milice et de la Défense, le directeur général actuel des Postes, et mon honorable ami, le